

Autorisation de partage du barème de bonification

Par la présente, j'autorise Plan de protection du Canada (« PPC ») de réduire la rémunération

d'AG payable à FINANC	IÈRE HORIZONS (nom de l'AG en lettres majuscules)
	de verser le pourcentage indiqué ci-dessous au courtier/ à l'entité
Code d'agent:	
Nom du courtier/ de l'enti	té:(tel qu'indiqué sur le contrat)
Pourcentage du boni à êtr	re attribué:%
Boni autorisé par (AG): Hassav	Jemmaa Date:
utilisé jusqu'à ce qu'une r deux jours ouvrables à pa mises à jour des bonis pu	nitement de cette autorisation, le taux du boni figurant ci-dessus sera nouvelle autorisation ait été soumise à PPC par l'AG. Veuillez prévoir artir de la date de réception au Siège Social de PPC pour que les issent être effectuées. Les barèmes de boni ne peuvent pas être aux affaires sur lesquelles une rémunération a déjà été versée, ni sur té établies.
Réservé au siège soci	al <u>seulement</u> :
Date reçue:	Traité par:

Plan de protection du Canada 250 Ferrand Drive, Suite 1100 Toronto, ON M3C 3G8 Tel: 877-447-6060/416-447-6060

Télécopieur: 416-447-6070 Courriel: <u>brokerservices@cpp.ca</u> Site web: <u>www.cpp.ca</u>